



### L'orgue CALLINET de l'église Saint Léger de LUTTER

Après concertation du Conseil Municipal, du Conseil de Fabrique et l'organisation d'une réunion publique sous l'impulsion du maire Rémy HALM en 2005, l'Association pour la rénovation de l'orgue CALLINET ( AROC ) est créée dans le but de récolter des fonds pour rénover l'orgue, classé au titre des Monuments Historiques en 2004.

La première Assemblée Générale, présidée par Rémy HALM, a lieu le 12 mai 2006. Depuis, chaque année, les membres de l'Association organisent un repas carpes frites et des concerts avec l'aide précieuse des conjoints, membres de leurs familles, amis ... D'autres actions ont été menées dont celle de l'opération mécénat portée par le maire, Thierry DOLL et les membres de l'AROC qui consiste à parrainer un tuyau - « un tuyau, un nom, le vôtre », permettant d'associer les donateurs à notre aventure commencée en 2005 dans le seul but de faire vibrer à nouveau l'orgue construit en 1844 par Joseph CALLINET,

un patrimoine cultuel et culturel pour notre village. Nous espérons qu'il continuera à nous réenchanter lors des offices, des concerts ... pour très longtemps.

La rénovation a été achevée en mars 2021 et sera inauguré l'an prochain .

L'invitation à découvrir l'instrument, son fonctionnement et le travail du facteur d'orgue, Hubert BRAYE et son équipe, n'a hélas pu être honorée en raison de la crise sanitaire.

Nous remercions les habitants du village qui nous ont accompagnés et soutenus durant toutes ces années par leur présence aux repas, aux concerts, par leurs dons et parrainages... en y associant et remerciant Christine VERRY pour la rédaction de la lettre au Prince Albert de Monaco, Comte de FERRETTE qui a répondu favorablement et fait parvenir un chèque de **10 000 euros** en Mairie.

Nous vous exprimons à tous, très chaleureusement, notre gratitude pour votre fidélité en œuvrant à nos côtés, nous encourageant d'année en année, ce qui nous a permis de récolter la très belle somme de **85 344 euros** ( AROC : 64 854 € / Parrainages : 20 490 € )

La rénovation de l'orgue a coûté **206 772 euros** dont il faudra déduire les différentes subventions de la Direction Régionales des Affaires Culturelles : **68 780 euros** de la Région : **22 500 euros** et du Département : **22 500 euros** et une participation de la Fondation du Patrimoine.

Les membres de l'Association pour la Rénovation de l'Orgue CALLINET



# LUTTER

# BIL

## OCTOBRE 2021

### HORAIRES D'OUVERTURE

**LUNDI : 8H- 12H**

**L'APRES-MIDI SUR RENDEZ-VOUS**

**JEUDI : 10H -12H, 13H-18H**

**SAMEDI : 9H-11H**



*"L'automne est un andante mélancolique et gracieux qui prépare admirablement le solennel adagio de l'hiver."*  
George Sand



**POUR CONTACTER LA MAIRIE**

**03.89.40.70.44**

**Luttercommune@gmail.com**







## S' Chuchichaischterle

ou le buffet de cuisine ; endroit où l'on range de quoi nourrir l'estomac... ou l'esprit.

Il est depuis peu sous le préau de l'école, accessible à tous et tout le temps.

La règle est simple, tu prends un livre et tu en déposes un, mais si tu viens de t'en griller une, merci de ne pas jeter le mégot dans la cuisine.

## JOYEUX ANNIVERSAIRE

- 25 JANVIER M.DOPPLER GERARD : 85 ANS
- 28 AVRIL MME GRIESWEG-KAUFFMANN IRENE : 90 ANS
- 1ER MAI M.BLIND BRUNO : 80 ANS
- 11 JUIN M.BERNOULLI DANIEL : 85 ANS
- 2 JUILLET M.DISS ROBERT : 90 ANS
- 6 JUILLET MME BASLER-GROSSMANN ERNA : 80 ANS
- 28 SEPTEMBRE MME DOLL-KAUFMANN MARGUERITE : 80 ANS
- 17 OCTOBRE M.DOLL JEAN-JACQUES : 90 ANS
- 1ER NOVEMBRE M.TRITSCH PAUL : 80 ANS
- 15 NOVEMBRE : MME GROFF-BLOCH HELENE : 80 ANS
- 29 NOVEMBRE M.VOLLENHALS PETER : 80 ANS

TU VIENS D'AVOIR 16 ANS!

## NOUS T'ATTENDONS !

TU VAS DEVOIR TE FAIRE RECENSER, CETTE ATTESTATION TE SERAS DEMANDER POUR TON BACCALAUREAT, TON PERMIS, TES ETUDES SUPERIEURES....

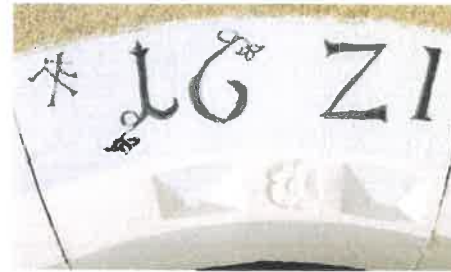
VIENS EN MAIRIE AVEC TA CARTE D'IDENTITE, LE LIVRET DE FAMILLE COMPLET, UNE FICHE DE RENSEIGNEMENTS TE SERAS REMISE POUR AVOIR DES COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS. TU PEUX VENIR AUX HEURES D'OUVERTURES OU SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI

A retenir les dates des prochaines élections

**PRESIDENTIELLES** 10 et 24 Avril 2022  
**LEGISLATIVES** 12 et 19 Juin 2022



## La page de LED



1621 - 2021

400 ans !

### Grand anniversaire



pour la maison de Colette et Maurice Litschig à Lutter, la seule datée d'avant la guerre de 30 ans à nous parvenir intacte. De proportions sophistiquées, ce bâtiment est probablement dû à un maître d'œuvre en vue et bâti à partir de plans sur papier, ce qui était sans doute loin d'être le cas pour d'autres constructions.

La cuve baptismale ci-contre, de l'église St Martin des Champs à Oltingue, datée également de 1621 et décorée du même motif de roses, a probablement été créée par ce tailleur de pierre qui a œuvré à Lutter.

Nous souhaitons encore longue vie à cette belle bâtisse et félicitons les propriétaires qui ont su la garder intacte avec respect, goût et passion.



## Évènement en préparation : Les Compagnons Charpentiers en Découverte le samedi 13 novembre

Les Compagnons du Tour de France vous proposent une journée porte ouverte à Lutter avec des démonstrations d'assemblage sur des éléments de la charpente du Grenier de Lutter, d'autres ouvrages encore, des stands, des tartes flambées et une buvette. De plus amples informations seront communiquées d'ici quelques jours.



## Soirée Mammifères à Lutter du vendredi 1er octobre avec la Maison de la nature du Sundgau.

Un public nombreux (70 personnes) était présent pour voir et écouter François Jaeckel de la Maison de la Nature du Sundgau nous parler avec passion de la zone humide des Krautländer et des habitants qu'il préfère, entre autres les renards et les blaireaux.

Les caméras pièges ont parlé, un film de quelques minutes nous montre la vie riche et cachée de ce milieu sensible. A voir sur le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=tpMvcTnu7dl> ou sur le site de la commune.

Et François Jaeckel pose la question du devenir de cette zone riche d'eau et de vie. De façon naturelle, elle évoluera vers le stade forêt, avec la disparition de la faune et de la flore typique de cette zone humide.

L'idéal est d'entretenir le milieu pour le conserver et le protéger. Dominique Oesterlé, représentant le Conservatoire des Espaces Naturels d'Alsace (CEN, anciennement CSA) propose aux propriétaires de confier l'entretien de leur parcelle au CNE. Plusieurs personnes se sont montrées intéressées par cette démarche.

